DATES A RETENIR

Vendredi 02 juin	Enquête publique PLU en Mairie à partir de 14h.
Vendredi 09 juin	Soirée-Jeux avec C'est Pas Du Jeu à partir de 18h30.
Samedis 10,17 & 24 juin	Inscriptions Centre Aéré à la Mairie de Laveyron à partir de 10h.
Samedi 10 juin	Les Musicales sur Rhône avec la Boressoise et C'est Pas Du Jeu de 14h à minuit au Théâtre de Verdure.
Les 11 & 18 juin	Elections Législatives
Mardi 13 juin	Assemblée Générale ADMR à Beausemblant à 18h30.
Mercredi 14 juin	Passage de l'Ardéchoise sur la commune.
Jeudi 15 juin	Dégustation de la Paëlla avec les Amis de la Ronceraie.
Mardi 20 juin	Handi-Raid à Laveyron entre 9h30 et 11h.
Vendredi 30 juin	Fête de l'Ecole à partir de 16h30 à l'Ecole de Laveyron.

INDEMNITES D'ELUS (Précisions)

Lors du conseil municipal du 10 avril 2017, une délibération a été prise pour modifier l'indice de référence des indemnités des élus.
Cette modification, à la demande des services de l'Etat, ne modifie pas le montant des indemnités versées au maire et aux adjoints.

Le Mot de l'ECOLE

LE MOT DE LA DIRECTRICE :

"Parents et futurs parents d'élèves,

Les inscriptions pour la prochaine année scolaire se poursuivent…contactez-moi (le mardi de préférence) au 04 75 23 09 86, notamment si votre enfant est né en 2014 ou 2015. Je vous expliquerai les démarches à effectuer. A très bientôt !

Marie-Laure ROCHE, directrice de l'école primaire publique de Laveyron

Chronique de l'école :

« Les artistes de GS-CP et CM2 ont participé aux Monstrueuses Rencontres 2017… Quelle énergie, quel talent ! Bravo à tous pour ce beau projet théâtre qui a ravi les spectateurs…Rendez-vous à la fête de l'école pour la projection des vidéos, notamment pour les familles qui n'ont pas pu se déplacer jusqu'à Saint Donat le 15 mai. Encore félicitations aux élèves pour leur excellent travail tout au long de l'année, et un grand merci à Amandine Paillard, notre intervenante en théâtre ! Les enseignantes, Nathalie Marin et Marie-Laure Roche »

…../….

ENQUETE PUBLIQUE - PLU -

Par arrêté n° G-2017-05 du 04/04/2017, le Maire de LAVEYRON a ordonné l'ouverture de l'enquête publique sur le **projet de révision** du PLU.
A cet effet, Monsieur THEVENET Gérard a été désigné comme commissaire - enquêteur par le Président du Tribunal Administratif.

L'enquête se déroule en mairie **du mardi 2 mai au vendredi 2 juin 2017 inclus** aux jours et heures habituels d'ouverture de la mairie.
Pendant la durée de l'enquête **(du 2 mai au 2 juin),** les observations sur le projet de révision du PLU peuvent être consignées sur le registre d'enquête déposé en Mairie. Elles peuvent également être adressées par écrit au commissaire-enquêteur à la Mairie, 140, allée de la Ronceraie 26240 LAVEYRON ou par mail à l'adresse suivante : accueil@laveyron.fr (en précisant bien en objet « observation sur projet de révision du PLU »).Attention seules les observations formulées pendant la durée de l'enquête publique **(donc du 2 mai au 2 juin 2017)** seront prises en considération.
Le commissaire - enquêteur recevra en mairie le :

Vendredi 2 juin de 14h à 18h.

A l'issue de l'enquête, le rapport et les conclusions du commissaire-enquêteur seront tenus à la disposition du public, dès qu'ils seront transmis en mairie.

CA SE PASSE CHEZ NOUS !..

NOUVEAUTE : N'hésitez pas à consulter la page Facebook de la Mairie de Laveyron https://www.facebook.com/laveyron26officiel/

DESHERBAGE :

Après une dénonciation (bien sur anonyme) accusant la commune d'employer des produits phytosanitaires et des désherbants interdits.
La Direction Régionale de l'Alimentation, de l'Agriculture et de la Forêt a contrôlé les locaux des services techniques communaux et vérifier les produits utilisés le mardi 25 avril dernier. Cela fait plusieurs années que nous nous conformons à la législation en vigueur suite au Grenèle de l'Environnement. **AUCUNE INFRACTION N'A ÉTÉ RELEVÉ**

HANDI RAID est de retour sur notre commune : le mardi 20 juin

« Handi-Raid » s'arrêtera pour prendre le petit déjeuner sur le bord du Rhône à Laveyron.
Si vous voulez les rencontrer et échanger avec eux, ils seront avec nous entre 09h30 et 11h00.
L'association HANDI-RAID Sapeurs Pompiers, fondée en 1992, emmène des personnes handicapées de tout âge à la conquête du Rhône et de la Saône à bord de bateaux pneumatiques pour un raid d'une semaine. Vivre une semaine sur le Rhône : ce raid est une vraie thérapie pour les personnes à mobilité réduite.
Vivre autre chose, réaliser des rêves, transformer « l'impossible » en « possible ».Ces raids sont baptisés « Des montagnes à la Méditerranée ».

CONCILIATEUR - MEDIATEUR

Permanence du conciliateur-médiateur, en Mairie, les vendredis après-midi de 15h à 17h sur rendez-vous au 04 75 23 02 69.
Madame DANJAUME sera présente **les vendredis 2, 09, 16, 23 et 30 juin.**

…../….

ELECTIONS LEGISLATIVES

Les dates des élections législatives :

1èr tour : 11 juin 2017

2ème tour : 18 juin 2017

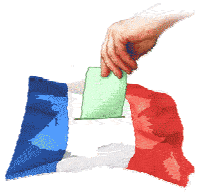

FERMETURE DES BUREAUX DE VOTE A 18H

Le vote par procuration :

Où faire la démarche ?

En France, le mandant peut se présenter au commissariat de police, à la brigade de gendarmerie ou au tribunal d'instance de son domicile ou de son lieu de travail.
À l'étranger, il doit se présenter au consulat ou à l'ambassade.

Si vous ne pouvez pas vous déplacer ou être présent dans votre commune d'inscription électorale, vous avez la possibilité de confier un mandat à un autre électeur inscrit dans la même commune que vous. Ce dernier votera en votre nom.
NOUVEAU : Mise en ligne du CERFA sur Internet.

Le mandataire (c'est l'électeur qui vote pour une tierce personne)

Quels sont les conditions pour être mandataire ?
Pour être mandataire, il faut à la fois :

- jouir de ses droits électoraux ;
- être inscrit dans la même commune que le mandant.

Le choix du mandataire est libre, sous réserve des deux conditions précitées. Sa présence n'est pas nécessaire lors de l'établissement de la procuration. Le mandataire ne peut disposer de plus de deux procurations dont une seule établie en France.

Démarche personnelle.

Le mandant doit se présenter en personne auprès des autorités compétentes.
Si son état de santé ou une infirmité sérieuse empêche le déplacement, il peut demander qu'un personnel de police se déplace à domicile pour établir la procuration. La demande de déplacement doit être faite par écrit et accompagnée du certificat médical ou du justificatif de l'infirmité.

Pièces à fournir

Le mandant doit fournir un **justificatif d'identité admis pour pouvoir voter** (carte nationale d'identité, passeport ou permis de conduire **avec photo** par exemple).

Lors de l'établissement de la procuration, le mandant remplit un formulaire sur place où sont précisées plusieurs informations sur le mandataire (nom de famille, nom d'usage, prénoms, adresse et date de naissance). Ce formulaire inclut une attestation sur l'honneur mentionnant le motif de l'empêchement.

Délais

Les démarches doivent être effectuées le plus tôt possible pour tenir compte des délais d'acheminement et de traitement de la procuration en mairie. En principe, une procuration peut être établie jusqu'à la veille du scrutin, mais le mandataire risque alors de ne pas pouvoir voter si la commune ne l'a pas reçue à temps.

…../….

INFORMATION Amélioration de l'Habitat

(fourni par Communauté de Commune Porte de Dromardèche)

Des permanences pour l'amélioration de l'habitat sont en place sur notre territoire ainsi que des subventions pour les travaux d'économie d'énergie et l'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées.

En 2017, les taux de subvention de l'Anah (Agence nationale de l'habitat) pour **les travaux d'économie d'énergie** chez les propriétaires occupants à ressources modestes augmentent au 1er janvier ; l'Anah subventionne jusqu'à 20 000 € HT de travaux :

45% du HT pour les propriétaires modestes (au lieu de 30%).
60% du HT pour les propriétaires plus modestes (au lieu de 50%).

Les travaux d'adaptation du logement des personnes âgées ou handicapées peuvent également bénéficier de subventions importantes en cumulant les aides de l'Anah et celles des caisses de retraite.

La permanence de SOLIHA Drôme (nouveau nom du CALD) est à la Mairie Saint-Vallier, Salle des Sociétés — Les 1er et 3ème jeudis de 14h00 à 16h00. Pour le mois de Juin :

Les 1 et 15 juin 2017.

Un numéro vert permet de joindre les services de SOLIHA Drôme à Valence aux heures d'ouverture des bureaux : **0 800 300 915**. Un mail : eoh@dromenet.org

LES AMIS DE LA RONCERAIE (article fourni par l'association)

Nous organisons une paëlla **le jeudi 15 juin à 12h à la Ronceraie.** Inscriptions et règlement avant le 08 juin à la Salle Renoir les mardis de 14h30 à 17h30.
Si des personnes non adhérentes au club sont intéressées, elles seront les bienvenues.

LA BORESSOISE (article fourni par l'association)

10 Juin 2017, Les Musicales sur Rhône sont de retour, au Théâtre de Verdure avec la Boressoise de 14h à minuit.

Nous aurons des invités de marque l'après-midi avec le Brass Band Aventure de Meyzieu à 15 heures, l'harmonie des Enfants de la Joyeuse, nos groupes éphémères et musiques actuelles.

Le soir, ce sera le groupe de reggaez mandingue KAL FAZAS et le groupe rock The Toad Elevating Moment avec sur la seconde scène le spectacle monté par Kham avec la troupe de danse WHY NOT, l'harmonie de la Boressoise, le groupe FREE DAYS, un graffeur, etc...

Le même jour, nous aurons aussi en matinée, des ilots musicaux en bord de Rhône (4 ou 5) avec un instrument à vent à l'honneur par ilot.

DICTONS DU MOIS

Juin froid et pluvieux, tout l'an sera grincheux.
Le temps qu'il fait en juin le 3 sera le temps du mois.
En juin trop de pluie, le jardinier s'ennuie.
En fin juin vent du soir, pour le blé bon espoir.

…../….

CENTRE de LOISIRS du Parc de la Ronceraie -

(article fourni par l'association) - RAPPEL -

LAVEYRON - ST-VALLIER

Le Centre de Loisirs du Parc de la Ronceraie à Laveyron sera ouvert du 3 juillet au 1er septembre 2017

(Fermé la semaine du 15 août).

Les enfants de 4 à 15 ans, nés entre 2002 et 2013 (4 ans révolus au 1er jour de présence) sont inscrits à la semaine.

Les journées animées débutent par un accueil à partir de 7h30 et se terminent à 17h30.

Outre les activités dispensées dans les locaux du centre ainsi que dans le parc, sont organisés des sorties à thème et des mini camps (camping).

Permanences d'inscription au Parc de La Ronceraie :
Les samedis : 10, 17 et 24 juin etle 1er juillet, de 10h00 à 12h00.

Possibilité de renouveler vos inscriptions tous les jeudis de juillet et août, entre 17h00 et 18h00.

Renseignements et dossier d'inscription:
h.bouacha@laposte.net
ou 06 08 00 16 47

PROGRAMME DES ACTIVITES (sous réserve de modifications)

4 à 6 ans	JUILLET				AOÛT				
	3 au 7 Semaine 27	10 au 13 Semaine 28	17 au 21 Semaine 29	24 au 28 Semaine 30	31/07 au 4 Semaine 31	7 au 11 Semaine 32	14 au 18 Sem. 33	21 au 25 Semaine 34	28 au 1/09 Semaine 35
Lundi	FERME	Accueil et multi activités	Présentation multi activités	Accueil et multi activités	Présentation multi activités	Accueil et multi activités	FERME	Présentation multi activités	Accueil et multi activités
Mardi		Piscine et Jeux Extérieurs	Piscine et Jeux Extérieurs	Piscine et Jeux Extérieurs	Piscine et Jeux Extérieurs	Piscine et Jeux Extérieurs		Piscine et Jeux Extérieurs	Piscine et Jeux Extérieurs
Mercredi		Multi activités	Multi activités	Multi activités	Multi activités	Multi activités		Multi activités	Multi activités
Jeudi		Mini golf	Sports émergents + Escalade	Grand Jeu	Gyropodes	Le Monde de Merlin et Le Parc Jouvet		Architectes en Herbe	Le Parc Alexis Gruss
Vendredi		FERME	Grand Jeu	Walibi	Grand Jeu	Grand Jeu		Grand Jeu	Journée de clôture

6 à 15 ans	JUILLET				AOÛT				
	3 au 7 Semaine 27	10 au 13 Semaine 28	17 au 21 Semaine 29	24 au 28 Semaine 30	31/07 au 4 Semaine 31	7 au 11 Semaine 32	14 au 18 Sem. 33	21 au 25 Semaine 34	28 au 1/09 Semaine 35
Lundi	Présentation multi activités	Accueil et multi activités	Présentation multi activités	Accueil et multi activités	Présentation multi activités	Accueil et multi activités	FERME	Présentation multi activités	Accueil et multi activités
Mardi	Camping Piscine/Veillée Hauterives	Piscine et Jeux Extérieurs	Camping Piscine/Veillée St-Vallier	Piscine et Jeux Extérieurs	Camping Piscine/Veillée St-Vallier	Piscine et Jeux Extérieurs		Camping Piscine/Veillée St-Vallier	Piscine et Jeux Extérieurs
Mercredi	Camping Piscine/Veillée Hauterives	Multi activités	Camping Multi activités Veillée	Multi activités	Camping Multi activités Veillée	Multi activités		Camping Multi activités Veillée	Multi activités
Jeudi	Camping Piscine/Veillée Hauterives	Karting	Camping Sports émergents + Escalade	Grand Jeu	Gyropodes	Laser Game et Le Parc Jouvet		Architectes en Herbe	Le Parc Alexis Gruss
Vendredi	Grand Jeu	FERME	Grand Jeu	Walibi	Grand Jeu	Grand Jeu		Grand Jeu	Journée de clôture

- Multi activités : pâtisserie, activités manuelles ou sportives…

…../….

ANIMATION LAVEYRONNAISE (article fourni par l'association)

L'ANIMATION LAVEYRONNAISE a fêté ses 40 ans

Pari tenu, pari gagné ! Il a fait beau.
C'est avec un grand beau temps que petits et grands ont profité des jeux de « Méga-Rires » et du château gonflable. Les promenades en calèche à travers le bois ont amenées un parfum d'aventures. Les « barbes à papa » à profusion ont rappelé au plus anciens les vogues de leur jeunesse. Les crêpes ont rassasié les estomacs qui criaient famine après les efforts sur « les vélos de l'impossible ». Le parc a retenti tout l'après midi de rires et des cris joyeux des enfants pour la plus grande joie des parents et des grands parents.
Une magnifique paëlla nous a réunis sous les derniers rayons du soleil. Certains en ont emporté pour le lendemain tellement ils l'avaient aimée.
Le spectacle a été apprécié par les courageux qui ont bravé le grand frais de la nuit. Ils se sont réchauffés en applaudissant les voix et les danses très variées de la troupe « Tendan's Music » qui a enchanté nos yeux et nos oreilles.
Avant le spectacle un hommage a été rendu aux fondateurs de l'Animation Laveyronnaise. Soulignons que 40 ans après Patrick Cros (aujourd'hui président) est toujours présent et toujours actif au sein de l'association.
Merci à tous ceux qui par leur présence à nos journées d'animation nous encourage à continuer.
A vos agendas : Le 08 juillet rendez-vous au traditionnel « Moules-Frites », pensez-y !..

ADMR Albon-Beausemblant-Laveyron (article fourni par l'association)

Les assemblées générales se succèdent en cette période, notre association ne déroge pas à la coutume. Nous nous retrouverons donc **le 13 juin à 18h30,** cette année à Beausemblant. Votre présence nous motivera dans nos actions et si vous voulez nous rejoindre, il y a de la place pour tous et toutes. A bientôt.

« C'est Pas Du Jeu » (article fourni par l'association)

C'est Pas Du Jeu !
La prochaine soirée-jeux, ouverte à tous, sera **le 9 juin à partir de 18h30**.
Nous serons aussi, **le 10 juin**, sur les bords du Rhône, aux côtés de la Boressoise, avec des jeux en bois, pour les "Musicales du Rhône".
Puis, à la fin du mois, nous viderons nos placards pour laisser la place en juillet et août au centre de loisirs.

…../….

ESND - FOOT (article fourni par l'association)

Présentation d'un évènement unique à LAVEYRON (26240) dans le nord Drôme, la création d'un festival de musique organisé par l'ESND (Club de football sous la dénomination « Entente Sportive Nord Drome » rattachant 3 communes : Albon, Beausemblant et Laveyron) ainsi que NUIT D'ENFER ANIMATION (Marque exploité par la société « 2EF » à Laveyron)

Le 12 mai 2017 a était lancé officiellement le 1er Festival au Parc de la Ronceraie à LAVEYRON (26) le 15 juillet 2017, après plusieurs mois de suspense avec cette phrase qui a fait parler beaucoup de monde dans la région « Que faite vous le 15 juillet 2017 ? » Aujourd'hui vous avez la réponse !

Et nous avons baptisé ce festival le « N7 FESTIVAL »

Pour des raisons très simple, le lien historique entre les communes du club reste la belle et emblématique route nationale 7 et nous voulons lui rendre hommage en recréant un village type dans le festival avec son « Bistro », son « Resto », sa « Banque », entre autres …

Il reste plus qu'à venir nous rejoindre **<u>le 15 juillet</u>**

Organisateurs :

Information : #laveyron15juillet2017

Moyen de paiement sur le festival : espèces

INFORMATION POPULATION (article fourni par la Mission Locale)

<u>6 ème FORUM de l'Alternance en Drôme Nord</u>

Ce forum est organisé en partenariat entre la Mission Locale Drôme des Collines-Royans-Vercors, la Chambre des Métiers et de l'Artisanat de la Drôme, la Maison de l'Emploi de l'Entreprise et de la Formation ainsi que le Pôle Emploi de Romans et avec le soutien de la Ville de Romans aura lieu **<u>le mercredi 7 juin de 14h à 17h à la salle des Cordeliers de Romans.</u>**

L'ARDECHOISE PASSE CHEZ NOUS (article fourni par l'association)

La Région Auvergne-Rhône-Alpes — L'Ardéchoise — ardèche LE DÉPARTEMENT

IMPORTANT
En cas d'accident,
Appelez le 112

SUD RHONE ALPES
Toute une banque pour vous

Vous informe …

Du mercredi 14 au samedi 17 juin 2017

Chers(es) ami(es) riverain(es),

L'Ardéchoise 2017 se prépare !

En 2016, nous avons atteint de nouveaux sommets ! 25 ans d'existence et un record de participation avec 16 768 cyclistes sur nos belles routes ardéchoises, avec quelques incursions sur les routes des départements voisins. Nous allons encore surprendre tous les cyclistes de tous horizons, qui traverseront nos 146 villages en fête au gré de thèmes autant fabuleux qu'époustouflants d'émotions ! C'est un moment féerique de promotion de notre territoire ! Ce ne sont pas moins de 8 700 bénévoles qui vont une nouvelle fois faire de l'Ardéchoise un succès international. Cette réussite passe nécessairement par votre contribution en qualité de riverain des 1600km de routes empruntées. Ce passage de cyclistes en continu, durant les 4 jours de l'Ardéchoise, engendre pour vous quelques précautions d'usage lors de vos déplacements. Conscients des désagrêments occasionnés, mais convaincus que vous en comprenez l'intérêt (second rassemblement de France après le Marathon de Paris), nous vous remercions de votre compréhension. Soyez assurés que nous mettons tout en oeuvre pour minimiser la gêne.

LAVEYRON

<u>Horaires théoriques de passage des cyclistes:</u>

Mercredi 14 juin de 8h à 11h15

…../….

SOU DES ECOLES (article fourni par l'association)

Le Sou des Ecoles de Laveyron, l'association qui vous donne envie de retourner à l'école

Contacts : 06.50.87.61.21 / 06.01.71.13.12 / Soudesecoleslaveyron@gmail.com

Le vendredi 30 juin 2017, se déroulera la Kermesse du Sou des Ecoles de Laveyron. Au programme, dès 16h15, venez découvrir de nombreux jeux gratuits pour tous dans la cour puis, dans le gymnase, aux alentours de 18h, le spectacle de la fête de l'école que les enfants ont préparé avec leur maitresse.

La buvette sera ouverte dès 16h15 avec des boissons fraiches, des sucreries et la possibilité de faire goûter les enfants sur place. Lors de la Kermesse, le Sou versera un chèque à la coopérative scolaire pour les projets de l'an prochain et donnera les attestations de formation du brevet de secourisme aux CM2.

Pour clôturer la soirée, le Sou organise un repas sur place ou à emporter :

ADULTES SUR PLACE 14€ : PLAT CHAUD (PLAT CHAUD SEUL A EMPORTER 10€)
FROMAGE, TARTE AUX POMMES, VIN ET CAFE INCLUS
ENFANTS SUR PLACE 8€ : PILON DE POULET – FRITES (A EMPORTER 6€), GLACE
JUS DE FRUITS

OUVERT A TOUS. RENSEIGNEMENTS et RESERVATIONS :
soudesecoleslaveyron@gmail.com ou 06.01.71.13.12

…../….

INFORMATION PREVENTION PISCINE

Un quart des accidents domestiques se produisent à l'extérieur de la maison, dans les cours et les jardins. Parmi les principaux lieux de danger, les piscines privés : UN LOURD TRIBUT.
La période la plus dangereuse se situe entre 1 et 5 ans. Dès qu'il sait marcher, le jeune enfant aime en effet explorer son environnement, souvent à l'insu de ses parents, et il est attiré par l'eau et ses scintillements.
Au-delà des noyades, de nombreux enfants conservent des séquelles d'un accident de baignade.
Première cause de décès chez les enfants de 1 à 4 ans, la noyade en piscine privée fait disparaître l'équivalent d'une classe de maternelle chaque année. Depuis le 1er Janvier 2006, toutes les piscines privées doivent être équipées d'un système de sécurité. Des amendes de 45000 € sont prévues en cas de non-respect des dispositifs de sécurité.
Soyez vigilants, car la plupart des noyades résultent d'un défaut d'attention.
Attention, même une simple pataugeoire peut être dangereuse car un tout petit peut se noyer dans 20-30 cm d'eau.

Des mesures de prévention indispensables

Des dispositifs de sécurité obligatoires, depuis janvier 2004, toutes les piscines privées en plein air enfouies doivent être équipées d'un dispositif de protection réglementé. Les propriétaires ont le choix entre plusieurs installations:

- Une barrière haute d'au moins 1.10 mètre, munie d'un portillon.
- Une alarme sonore placée à la surface de l'eau ou autour du bassin.
- Une couverture fermant le bassin : volet roulant, couverture à barres et non les bâches à bulles).
- Un abri de piscine entièrement fermé.

Avant la baignade en piscine privée

Sensibiliser l'enfant à l'eau et aux dangers qu'elle représente.
Garder à portée de la piscine une perche ou une bouée.

Pendant la baignade

Accompagner les plus jeunes et leur mettre des brassards
Désigner un adulte surveillant lorsque plusieurs adultes sont présents pour éviter l'absence de vigilance : chacun pouvant implicitement compter sur l'autre pour surveiller les enfants de la piscine.
Se baigner de préférence avec l'enfant et rester autour de la piscine quand il est sorti de l'eau.
Si le jeune enfant porte des brassards dans la piscine, lui apprendre à les garder même lorsqu'il s'amuse autour du bassin.

Après la baignade

Enlever les jouets flottant à la surface de l'eau (bouée, perche…) pour ne pas attirer l'enfant
Ne jamais oublier de remettre en place le dispositif de sécurité
En cas de piscine « hors sol », toujours enlever l'échelle pour empêcher l'enfant d'y avoir accès.